



Les collectes des déchets évoluent

Grand Bourg Agglomération équipe gratuitement votre foyer de deux bacs, utilisables à partir de mars 2024 :

- un bac au couvercle gris, pour les ordures ménagères en sac fermé
- un bac à couvercle jaune, pour le tri sélectif (emballages, papiers et cartonnettes) en vrac.

Seul le verre sera à déposer dans les points d'apports existants.

- ▶ Dans le cas où le lieu de collecte de vos déchets serait modifié, la direction des déchets vous en informera ultérieurement.
- ▶ Seuls les bacs fournis par Grand Bourg Agglomération devront être utilisés.
- ▶ Simplification des gestes de tri au quotidien en rapprochant la collecte de votre domicile

2 BACS UTILISABLES GRATUITS :

-Gris, pour les ordures ménagères
-Jaune, pour le tri sélectif



DÈS MARS 2024



PROCHE DE VOTRE DOMICILE



Vous pourrez télécharger le calendrier des collectes des ordures ménagères et des déchets recyclables sur :

<https://www.grandbourg.fr/calendriercollectes>



Direction Gestion des déchets
infodechets@grandbourg.fr
0 800 86 10 96 (gratuit)
grandbourg.fr

GRAND BOURG
AGGLOMÉRATION

